



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## étudiants

Question écrite n° 103003

### Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de bien vouloir lui faire connaître le bilan de l'opération « micro-portable » initiée par son prédécesseur et reconduite par ses soins ainsi que les perspectives de développement de ce plan qui semble avoir rencontré un grand succès.

### Texte de la réponse

En septembre 2006, on pouvait établir le bilan de l'opération MIPE 1 et 2 de la manière suivante : en ce qui concerne l'équipement, l'opération a connu un succès immédiat qui ne s'est pas démenti depuis ; en septembre 2004 seulement 8 % des étudiants étaient équipés en micro-portables wi-fi. En septembre 2006, ils étaient 35 %, ce qui correspond à 450 000 micro-portables vendus en vingt-quatre mois. En ce qui concerne les universités, 96 % des établissements publics d'enseignement supérieur ont participé à l'opération et plus de 4 000 bornes wi-fi ont été installées sur les campus en deux ans ; 70 % des 1 000 sites universitaires offrent désormais l'accès gratuit à internet sans fil et 800 000 étudiants en bénéficient. La France se classe ainsi au premier rang mondial pour la couverture wi-fi dans les universités. Les points de prêt, d'assistance et de formation informatiques se multiplient, 7 universités numériques thématiques ont été ouvertes, et les environnements numériques de travail se généralisent rapidement. Le succès de l'opération MIPE repose sur : une dynamique de mutualisation des ressources et des compétences entre tous les acteurs publics et privés ; une mobilisation massive des universités : plus de 96 % des universités se sont engagées, incitées par une aide financière à la mise en oeuvre de leurs chantiers numériques ; des offres informatiques et bancaires de qualité, constamment mises à jour, bien adaptées aux étudiants et offertes à des tarifs préférentiels. Plus de 90 % des étudiants se sont déclarés satisfaits ; une communication importante : création d'un label « Micro-portable étudiant pour 1 euro par jour », devenu en dix-huit mois un véritable label de confiance pour les étudiants ; ouverture d'un site dédié ([www.microportable.fr](http://www.microportable.fr)), reprenant toutes les informations relatives à l'opération et présentant toutes les offres actualisées en temps réel. Le site a reçu 2,5 millions de visiteurs en deux ans. Des campagnes de communication ciblées, qui ont fait connaître l'opération (10 000 affiches, 2 millions de brochures, 2,5 millions de magazines spéciaux, sites Internet, presse...). Si cette opération est plébiscitée à la fois par les étudiants, les universités et les partenaires privés, si son organisation est rôdée et son label reconnu, des efforts restent cependant à faire. Il s'agit, d'une part, d'aider les étudiants de première année à s'équiper et, d'autre part de développer l'offre de contenus et de services en ligne pour les étudiants au sein des universités, désormais bien équipées en infrastructures wi-fi. En 2006-2007, l'opération est relancée (MIPE 3), la priorité est donnée au développement des usages et les efforts tournés vers la création de contenus et la mise en place d'environnements numériques de travail. L'État investit 4 M dans les projets numériques universitaires (dont 2 MEUR sur MIPE 3). Les offres matérielles MIPE 3 proposent un éventail renouvelé ; accessibles depuis le 11 août 2006 sur le site [www.microportable.fr](http://www.microportable.fr), elles sont régulièrement mises à jour. L'objectif est d'atteindre les 45 % d'étudiants équipés en micro-portables en fin d'année universitaire. Enfin, tout en bénéficiant déjà d'une bonne notoriété, cette opération nécessite de poursuivre les efforts de communication de proximité avec les

étudiants. Ainsi, à côté du site Internet de l'opération, qui reste l'outil privilégié de la communication MIPE, le magazine Micro-Portable Étudiant a été diffusé à 400 000 exemplaires dès juillet ; des campagnes de communication web sur les sites institutionnels et sur ceux des partenaires ont été mises en place ainsi qu'un plan média pour des opérations d'information dans la presse.

## Données clés

**Auteur :** [M. Dino Cinieri](#)

**Circonscription :** Loire (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103003

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 septembre 2006, page 9271

**Réponse publiée le :** 26 décembre 2006, page 13672